

Bonjour,

22 avril 2023/16 juin 2023 deux dates historiques

Le 22 avril 2023 à Alençon nous avons eu l'honneur et le plaisir de créer la Fédération des Confréries des Régions de France, qui a tout de suite soutenu ce projet.

Le Président de l'Ambassade des Confréries de Nouvelle Aquitaine nous informe que le dossier de reconnaissance des confréries au titre du Patrimoine Culturel et Immatériel Français est déposé.

Le 16 juin 2023, il nous informe que nous sommes reconnus au titre du PCI Français

Le 16 juin 2023 une date historique pour notre mouvement, après plusieurs années de travail, dont les fatidiques années Covid, **plus de 300 confréries en France ont fait l'effort de présenter leur candidature sous la forme d'un dossier unique au ministère de la culture Français.** Il a été soldé par la reconnaissance de la plus haute instance nationale et seule habilité à reconnaître les initiatives culturelles dignes de figurer au Patrimoine Culturel et immatériel Français.

Comme on dit dans le jargon populaire, dont nous faisons partie : «on a remis la place publique au milieu du village, pour rester œcuménique ».

Cette reconnaissance nous ouvre grande les portes de la reconnaissance par l'Unesco au patrimoine mondial immatériel et culturel de l'Humanité.

La labellisation reflétera définitivement notre identité profonde, de l'expression d'un rassemblement humaniste et de traditions, porteur de valeurs républicaines de fraternité et de solidarité dans un traditionnel esprit festif, bienveillant et entreprenant, héritier du compagnonnage bâtisseur du Temple de Salomon et des cathédrales.

Elle permettra de lier notre fort sentiment d'identité ; à nos racines, à notre histoire et à nos actions aux cœurs des territoires.

Elle nous permettra aussi de pérenniser ce que nous sommes réellement au présent, une authentique communauté culturelle et de traditions, un véritable agent économique impliqué au développement de notre territorialité, pour que perdurent nos traditions œnogastronomiques et notre art de vivre par la valorisation des produits, des recettes de terroir et des savoir-faire.

Bruno Carnez président
Ambassade des Confréries de Nouvelle Aquitaine

Michel Devot président
Fédération des Confréries des Régions de France